

## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

### ***Règlement numéro 16-121***

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, que lors de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> juin 2016, le conseil a adopté le règlement suivant :

- Règlement 16-121 modifiant le règlement 15-116 décrétant un programme d'aide à la rénovation des façades commerciales

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville située au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague, durant les heures habituelles de bureau.

**DONNÉ** à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 6<sup>e</sup> jour de juin 2016.



Dany Michaud  
Directrice générale et secrétaire-trésorière